



## Procès-verbal du Conseil municipal du 06 septembre 2024 à 20h10

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés

**Présents** : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Valérie FAVRE, Christophe BOCQUET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.

**Absents excusés** : Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Philippe BREVET, Emmanuel SERRIER

**Procurations** : Cécile FANTINI à Chantal MARCHAND, Murielle NAGEL à Valérie FAVRE, Philippe BREVET à Gil BENICHOU.

- Désignation d'un secrétaire de séance : Philippe HELF
- Approbation du procès-verbal du 19 juillet 2024 à l'unanimité
- Compte rendu des décisions prises par délégation
- Ajout d'une question supplémentaire à l'ordre du jour : Madame le Maire informe les élus du conseil que la commune vient d'être saisie d'une demande de PAI pour un enfant de l'école. Le tarif PAI n'avait pas été reconduit lors de la délibération des tarifs 2024 car la commune n'avait plus de demandes depuis plusieurs années. Elle propose donc aux élus d'ajouter une délibération à l'ordre du jour pour voter ce tarif.  
➔ les élus adoptent à l'unanimité l'ajout d'une question à l'ordre du jour.
- Ordre du jour :

### A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Délibération n°20240906 \_030 Marché public de service - attribution

Madame le Maire rappelle le contexte d'arrêt maladie de l'agent titulaire en charge de la restauration scolaire depuis le 08 janvier 2024. Compte-tenu des difficultés de gestion que cette absence génère, il a été validé, lors du conseil du 19 juillet 2024, de poursuivre les recherches de solutions pérennes.

C'est dans ce contexte qu'une consultation en vue de passer un marché public de services a été lancée, en procédure adaptée, sur la plateforme [www.marches-publics.fr](http://www.marches-publics.fr) en date du 09 août 2024. Une réponse était attendue pour le samedi 24 août, 12h01.

A la clôture de la consultation, une seule offre a été reçue et validée : l'entreprise SER Sud Est Restauration.

Compte-tenu du contenu détaillé de l'offre, qui répond au cahier des charges soumis à consultation, il est proposé aux élus de statuer sur l'attribution de ce marché public.

### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** l'article L2122-21-6° du Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'article L3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'article L4231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'article L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** le caractère fructueux de la procédure adaptée en vue de passer un marché public de prestation de confection sur place de repas scolaires et prestations accessoires,

**Considérant** la candidature de l'entreprise SER Sud Est Restauration comme acceptable,

**Considérant** le montant du marché public ainsi estimé à 57 347,50 € HT annuel (variable selon le nombre de repas facturés)

Après en avoir délibéré, **à la majorité (2 oppositions : Valérie FAVRE et Murielle NAGEL) :**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat de prestation de confection sur place de repas scolaires et prestation accessoires, pour un montant annuel estimé de 57 347.50 € HT, et ses avenants éventuels,
- **VALIDE** un démarrage du contrat pour la reprise de l'école après les vacances de Toussaint 2024,

Il est précisé qu'un rendez-vous sera proposé aux associations susceptibles d'être concernées par cette évolution : 3 P'tits Points pour le centre de loisirs et Atout Même pour la garderie.

## **Délibération n°20240906 \_031 Tarifs 2024 - PAI**

Madame le Maire précise aux élus qu'elle a été informée d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour un enfant de maternelle à cette rentrée scolaire 2024-2025.

Elle rappelle que le tarif PAI avait été retiré de la délibération n°20240405\_014 du 05 avril 2024 car il n'avait plus de fonction depuis plusieurs années.

Elle propose aux élus de reconduire ce tarif à l'identique des années précédentes, soit 1€50. Ces frais, minimes, permettent de couvrir une partie des dépenses liées au fonctionnement de la cantine (personnel municipal, entretien des locaux, énergies, vaisselle...)

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil municipal :

- **VALIDE** le tarif PAI pour la cantine scolaire à 1,50 € par jour

## B. INTERCOMMUNALITE

### 1) Rapport d'activité 2023

Par courrier en date du 14 août, le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a adressé un exemplaire papier du rapport d'activité de l'intercommunalité pour l'année 2023.

Cette publication est également accessible sur le lien :

<http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Rapport-d-activite-2023>

Ce document est présenté par Madame le Maire, par ailleurs Vice-Présidente de la Communauté de Commune Rumilly Terre de Savoie

Les élus du conseil municipal prennent acte du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes.

### 2) Point sur les différentes commissions

- o Eau et assainissement : une réunion s'est tenue le lundi 02 septembre
- o PADD : un atelier a été réalisé en bureau des Maires
- o CIAS : un atelier concernant les communes de Thusy, St-Eusèbe et Vaulx, s'est tenu en présence de la nouvelle Directrice du pôle social.

### 3) Informations diverses

Courrier du Président de la Communauté de Communes au sujet de l'assainissement : une non-conformité sur l'assainissement collectif est connue depuis 2015, et arrêté de mise en demeure a été pris par l'Etat en 2016. Dans l'attente de la réalisation d'une mise en conformité, un avis défavorable sera systématiquement proposé sur les demandes d'urbanisme en zone d'assainissement collectif.

## C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

### 4) Commission urbanisme et voirie

- o Urbanisme :

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
21/06/2024	PC 074 292 14 X 0004 M02	M. GILLES Philippe	10 allée Nicole Castan	31500 TOULOUS E	321 route de Sillingy	A 685	Modificatif de permis de construire : piscine et abri voitures non construits, logement locatif non construit, façades Est et Sud non refaites, velux côté Sud non posés
06/07/2024	DP 074 292 24 X 0030	Mme PELLEN Camille M. SCHMIDT Nicolas	134 route des Usses	74150 VAULX	134 route des Usses	A 1239	Création d'un carport en ossature bois, toiture plate végétalisée, raccordé sur le réseau EP existant
10/07/2024	DP 074 292 24 X 0031	Mme FALLER LAFFONT Caroline	466 route de Sillingy	74150 VAULX	466 route de Sillingy	A 1322	Modification des ouvertures existantes en façade Sud et Est - Création d'une fenêtre de toit sur le pan Nord - Remplacement de l'ensemble des menuiseries - Isolation thermique par l'extérieur des murs et de la toiture - Modification de l'entrée de la parcelle
12/07/2024	DP 074 292 24 X 0032	M. BON BETEMPS Jérémie	597 route de Saint-Eusèbe	74150 VAULX	597 route de Saint-Eusèbe	A 1207	Pose de panneaux photovoltaïques
29/07/2024	DP 074 292 24 X 0033	Mme VIOLLET Isabelle	324 route de Mornaz haut	74150 VAULX	324 route de Mornaz haut	B 477 et B 478	Division lotissement en vue de construire
29/07/2024	DP 074 292 24 X 0034	Electric Connexion pour ARMANI Paul	8 rue Sigmund Freud	69120 VAULX-EN-VELIN	265 route de Saint-Eusèbe	A 1208	Pose de panneaux photovoltaïques

- Voirie : point sur les travaux passés, en cours et à venir : beaucoup de travaux à Fresnes, beaucoup de dégâts dus aux ravinements lors de fortes pluies, mise en demeure du SILA pour travaux sur le pont vers l'ancienne cure suite aux travaux réalisés par Monsieur RAHAL

Arrivée de Cédric VERNEY à 21h15

**5) Commission Travaux – Aménagements**

- Voir compte-rendu envoyé aux élus
- Salle de motricité : problème d'infiltration, à signaler rapidement car la fin de la garantie décennale est proche.

**6) Commission marché, services, culture et vie associative**

- Marché de rentrée le 15 septembre, buvette APE et balade du patrimoine
- Retour sur l'AG de VAL du 05 septembre : grande diversité d'activités et de nouveautés,
- Préparation de l'inauguration du 07 septembre : dès 8h30, à la Grenette
- Anniversaire 80 ans du parachutage : 21 septembre à 10h45
- Opération nettoignons la nature le 28 septembre

**7) Commission administration générale, Ressources Humaines, site internet**

- RH : point sur le personnel (embauche, renouvellement de contrat, évolution de poste, arrêt maladie)

**8) Groupe de travail « Communication »**

- Distribution des flyers
- Photo du GFA de Vallières au Marais de Latna

**9) Informations du CCAS**

- Prochaine réunion le lundi 23 septembre.

**10) Informations de l'Ecole**

- Retour sur la rentrée des classes : réunion de préparation le 30 août avec l'ensemble de l'équipe enseignante.

**Séance levée à 22h25**

Signatures :

<b>Philippe HELF, Secrétaire de séance</b>	<b>Isabelle VENDRASCO, Maire</b>
	